DOSSIER PEDAGOGIQUE

26 rue de Paris

La villa Mas

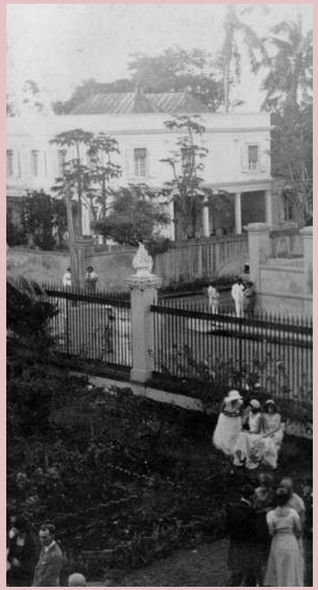

Sommaire

2 Contexte

A/ La Villa Mas au 19ème siècle
B/ Son jardin d'agrément
C/ Artothèque de 1991 à 2024

7 Petit glossaire de l'architecture

9 Le style néoclassique

10 Comment décrire une architecture ?

A/ Les caractéristiques de l'espace architectural
B/ Les points de vue
C/ Les questions à se poser pour décrire l'architecture d'un édifice

13 Pistes pédagogiques (voir cahier d'activités)

Contexte

Vue de la terrasse dite « guétali » au nord-est, Photographie, 1850,
COLL. ADR 2FI25.119

A/ La villa Mas au 19e siècle

Comme le musée Léon Dierx, la villa Mas se situe dans la rue de Paris, axe majeur nord/sud de la ville, allant du Barachois, sur le front de mer, au Jardin de l'Etat. C'est une des rues principales de Saint-Denis, ville possédant un plan en damier (organisation de la ville dans laquelle les rues sont rectilignes et se croisent en angles droits, créant des îlots carrés ou rectangulaires). Ces plans ont souvent été utilisés lors de la fondation des villes coloniales.

Dès sa livraison au milieu des années 1840, la villa Mas, maison bâtie par Pierre Auguste Fraigneau, se distingue par son mur d'enceinte sur la rue de Paris. Elle est dotée d'une grille et d'un portail ouvragés en fonte de fer, soutenus par des piliers supportant des corbeilles de fruits en terre cuite, ce qui la rend unique dans l'île. La fonte de fer est un matériau dont l'utilité connaît un essor important au XIXème siècle. La fonte a notamment été utilisée pour les marchés de Saint-Denis et de Saint-Pierre ou pour les fontaines publiques comme celle se trouvant devant la cathédrale. Fabriqués en France métropolitaine, arrivés par bateau, en pièces détachées, grilles et portail ont été montés sur place. Le "baro" (ou portail) est particulièrement important : entrée officielle, il délimite l'espace public (la rue) de l'espace privé (le jardin).

La maison Mas s’élève en un beau volume sur deux niveaux et comprend un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Elle est couverte par trois toitures pavillon et un appentis. Précédée d’un large perron, la façade est décorée de pilastres, de moulures et d’architraves lui donnant le style néoclassique très en vogue à cette époque avec la redécouverte des architectures gréco-romaines et notamment de la villa palladienne. La symétrie est mise en scène depuis l’intérieur du bâtiment, puis en façade et dans le jardin d’apparat jusqu’à la rue et son portail.

A l’est, la véranda d'apparat, couverte d’un sol en marbre, est fermée dès l’origine par trois portes vitrées pour la protéger des alizés et de la pluie. La véranda appelée aussi varangue en créole est un espace de fraîcheur, de réception et de transition entre l’extérieur et l’intérieur. On y accède par quelques marches. Les pièces sont ensuite disposées en enfilade pour laisser l’air y circuler et rafraîchir les pièces de vie.

Au rez-de-chaussée, se trouvaient autrefois les pièces à vivre : une varangue de réception, un grand et un petit salon, une salle à manger, un office pour la préparation des repas et une cage d’escalier pour aller à l’étage. Cette disposition a été modifiée entre 1987 et 1991. L’escalier, devenu plus monumental, a été déplacé dans l’ancienne salle à manger afin de récupérer un espace d’exposition supplémentaire, attenant aux salons. À l’étage du bâtiment se trouvaient autrefois les chambres, une salle de bain et un petit salon. Les murs intérieurs, aujourd’hui peint en blanc ou vernis, étaient autrefois recouvert de papiers peints.

1

2

3

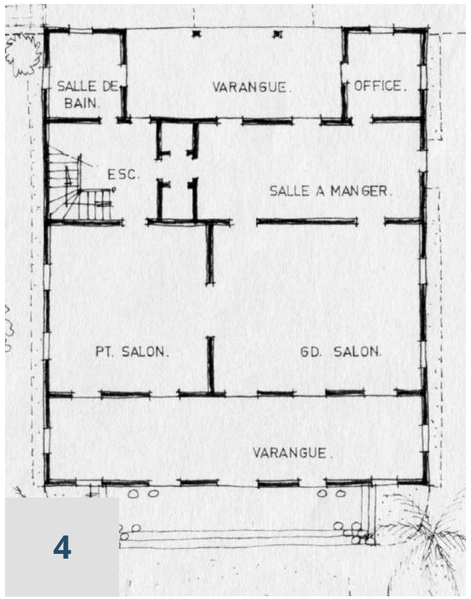

4

1/ Vue de la rue de Paris, Photographie, vers 1930-1935 COLL. MLD FONDS J. F. HIBON DE FROHEN

2/ Façade est de la maison, Photographie, Vers 1980, COLL. FAMILLE MAS

3/ Véranda dit « varangue » de la maison, Photographie, vers 1930, COLL. FAMILLE MAS

4/ Plan intérieur du rez-de-chaussée, vers 1990, ARCH. MLD

A l’ouest, on retrouve une varangue privée, plus intime, couverte d’un appentis. Son sol n’est pas en marbre (matériau noble) mais en terre cuite. La terre cuite ainsi que les tuiles recouvrant la toiture étaient à l’époque importées.

Une série de petits piliers, reliés par une grille en bois, sépare la maison de ses dépendances, situées dans une longère déployée le long des murs d’enceinte. Elles étaient destinées autrefois à loger les domestiques, à abriter buanderie, cuisine, réserves diverses pour le bon fonctionnement de la maison.

Négociant, Fraigneau aménage un bureau dans un pavillon en pierre construit sur la rue Roland Garros. Son architecture présente une façade à colonnade. Les chapiteaux sont d’ordre ionique, les volutes aux angles étant l’une des particularités de ce style. Cette colonnade forme une petite varangue ouverte. Ordre et symétrie caractérisent cette façade. Les colonnes soutiennent un entablement au décor très simple, composé de moulures superposées. La façade de ce pavillon évoque celle du musée Léon Dierx.

1

2

3

4

1/ Façade ouest avec véranda sous appentis, vers 2012, photographie, ARCH. MLD

2/ Pavillon au nord de la parcelle, vers 2012, photographie, ARCH. MLD

3/ Longères à l’ouest, vers 2012, photographie, ARCH. MLD

4/ Dépendances et grille en bois à l’arrière de la maison, Photographie, vers 1980, COLL. FAMILLE MAS

B/ Le jardin d’agrément

Dans cette partie de la ville, les habitations possèdent toujours, entre le portail (baro) et la varangue, un jardin d’agrément généralement constitué de manière symétrique. Le jardin de la Villa Mas ne présente plus le même aspect qu’au 19e siècle. Il a gardé quelques vestiges de son organisation ancienne : deux bassins (réservoirs d’eau pour l’arrosage à l’époque) et deux terrasses aux angles, connues aussi sous le nom de guétali. Ce sont des plateformes d’observation. L'histoire raconte que le guétali (Traduction française : épie-le) permettait autrefois aux jeunes filles de bonne famille de prendre l'air mais aussi d'observer, sans être vues, le va-et-vient des passants : marchands ambulants, charrettes et carrioles mais aussi défilés politiques ou syndicaux qui avaient lieu rue de Paris.

Le jardin a évolué en 1987, lorsque la maison est devenue un lieu culturel. Il est redessiné par Christine Espesson, donnant naissance à la configuration actuelle. Les parterres fleuris et le sol en terre battue ont été remplacés par du gazon et des allées recouvertes de dalles de basalte.

1/ Jardin du Consulat britannique, Photographie, vers 1930, COLL. FAMILLE MAS

2/ Guetali au sud de la villa, Photographie, 2025, ARCH. MLD

3/ Plan du jardin, relevé de Christine Espesson, vers 1987, ARCH. MLD

4/ Bassin, Photographie, vers 1930, COLL. FAMILLE MAS

1

2

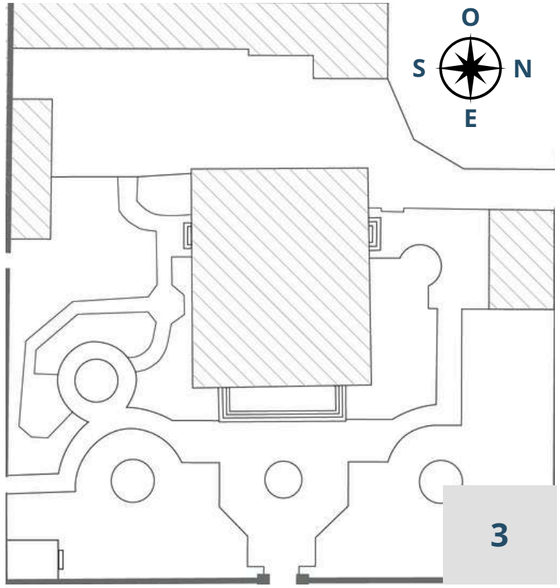

3

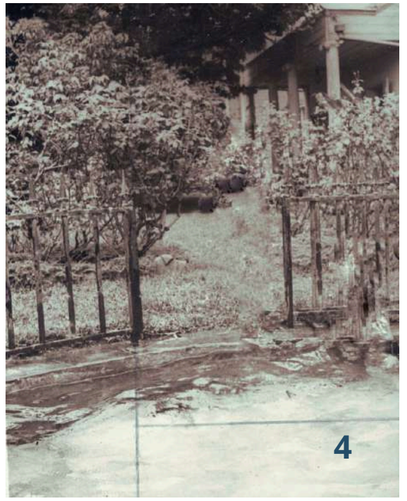

4

C/ Artothèque de 1991 à 2024

Après la vente au Département de la Maison Mas, d'importants travaux se déroulent sur le site de 1987 à 1991. La maison est entièrement reconstruite et son plan intérieur modifié pour devenir une résidence de prestige pour les hôtes de la collectivité.

En 1991, la résidence est transformée en lieu d'exposition et devient l'Artothèque du Département. Les pièces du rez-de-chaussée deviennent des salles d'exposition, celles de l'étage des bureaux. Des réserves ou des locaux techniques occupent les dépendances.

1

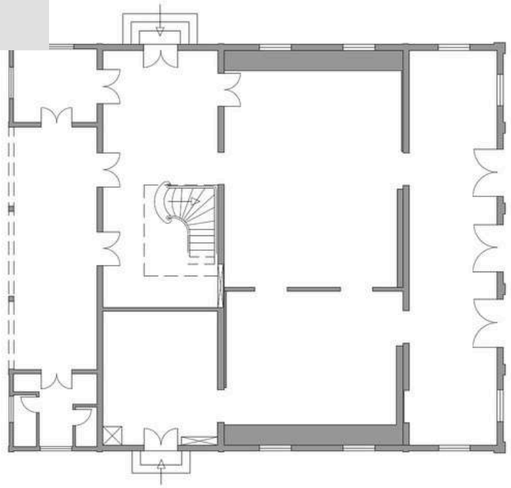

2

3

1/ Intérieur de la villa en rez-de-chaussée, Plan, vers 1987, ARCH. MLD

2/ Reconstruction de la villa, Bassin, Photographie, vers 1985-1990, ARCH. DIR. PATRIMOINE

3/ Intérieur de l'Artothèque, Photographie, vers 2012, ARCH. MLD

Petit glossaire de l'architecture

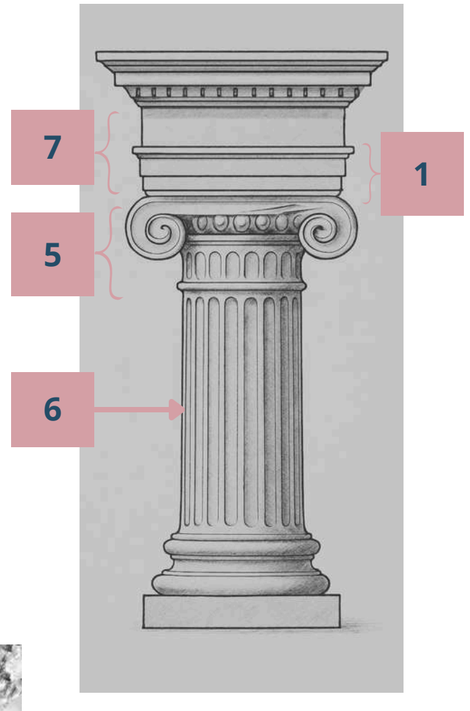

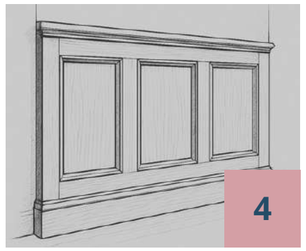

1/ **Architrave** (nom féminin) : Une architrave, également appelée épistyle par les Anciens, est la partie qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes, ou autre points d'appui, dans l'architecture de la Grèce et de la Rome antique, et les styles modernes qui s'en inspirent. L'architrave désignait à l'origine, dans une architecture primitive en bois, la poutre maîtresse couchée horizontalement sur les colonnes ou piliers, afin de les relier les uns aux autres.

2/ **Balustrade** : Rangée de balustres supportant une main courante, formant une barrière protectrice.

3/ **Baro** : expression réunionnaise désignant un portail.

4/ **Boiserie** : Revêtement en bois pour les murs ou les plafonds.

5/ **Chapiteau** : Elément de forme évasée qui couronne un support vertical. D'un point de vue ornemental, il est le couronnement, la partie supérieure d'une colonne ou d'un pilastre.

6/ **Colonne** : Élément vertical de support, généralement cylindrique.

7/ **Entablement** : Partie horizontale d'un ordre architectural, reposant sur les colonnes.

8/ **Façade** : Face extérieure d'un bâtiment, souvent décorée.

9/ **Guétali** : Terme créole des années 1950 désignant une terrasse, couverte ou non, à l'angle d'une parcelle urbaine dominant la rue.

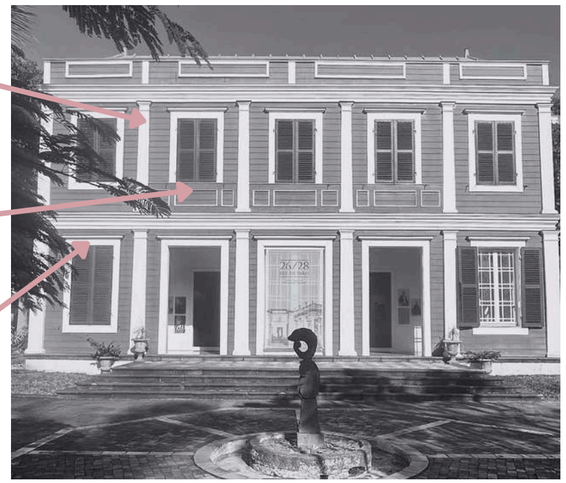

10/ **Lambrequin** : Désigne un ornement découpé, souvent ajouré, soit en bois soit en métal, bordant un avant-toit en saillie ou le haut d'une fenêtre.

11/ **Linteau** : poutre horizontale supportant le poids au-dessus d'une ouverture.

12/ **Moulure** (nom féminin) : Ornement en relief et allongé en saillie sur une surface du bâtiment. Elle a un rôle à la fois fonctionnel et décoratif.

13/ **Pavillon** : Petit bâtiment indépendant ou partie saillante d'un bâtiment principal.

14/ **Pilastre** (nom masculin) : Membre vertical d'une façade, formé par une faible saillie rectangulaire d'un mur. Il est généralement muni d'une base et d'un chapiteau.

15/ **Pilier** : support vertical autre que la colonne. Les faces du pilier peuvent être sans décor (pilier lisse) ou creusées de cannelures (piliers cannelés).

16/ **Véranda ou varangue** : Terme local qui désigne l'espace rectangulaire ouvert sur l'extérieur, la plupart du temps couvert, donc protégé du soleil et de la pluie. Débords de toitures, auvents, les varangues sont des éléments de protection des façades des bâtiments.

Sources : - Architecture, description et vocabulaire méthodique, Inventaire général du patrimoine culturel, éditions du Patrimoine.
- https://www.caue974.com/fr/portail/356/caue-de-la-reunion.html

Le style néoclassique

Le néoclassicisme est un mouvement artistique qui s'est développé dans la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts décoratifs entre 1750 et 1830 environ. Né à Rome au moment où l'on redécouvre Pompéi et Herculanum dans les années 1730, le mouvement se propage rapidement en France par l'intermédiaire des élèves peintres et sculpteurs de l'Académie de France à Rome.

Durant cette période, les connaissances sur l'Antiquité se précisent. Grâce à l'archéologie, on redécouvre l'Antiquité sous une forme qui était restée jusque-là inconnue. L'art grec se dévoile alors qu'on le connaissait uniquement sous son adaptation romaine et notamment à travers la publication en 1764 de l'Histoire de l'art chez les Anciens de Johann Joachim Winckelmann. Ce dernier est le précurseur du néo-classicisme européen et le fondateur de l' archéologie en tant que discipline moderne.

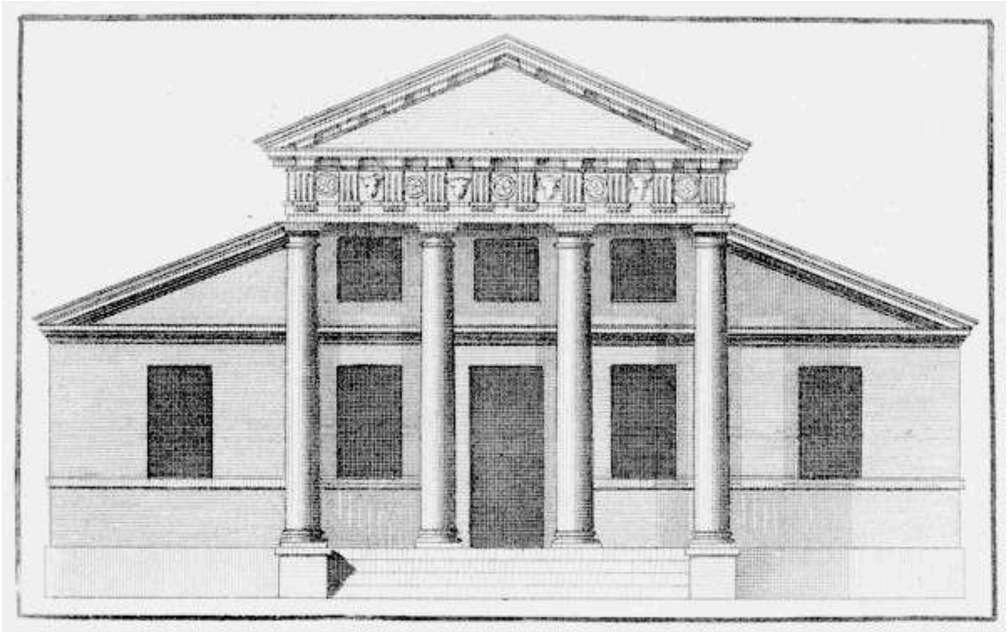

Une villa avec un portique superposé, venant de la quatrième section du livre Les Quatre Livres de l'architecture par Andrea Palladio (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Andrea_palladio_fourth_book_image.jpg?uselang=fr)

Cette expression nouvelle d'un style ancien veut rallier tous les arts à ce qu'on appelle alors « le grand goût ». Le néoclassicisme s'illustre par un retour à la vertu et à la simplicité de l'antique après le baroque et les frivolités du rococo des années 1730 à 1760. L'Antiquité a alors valeur d'exemple et l'on vit à la mode de Pompéi ou d'Herculanum, les femmes revêtent des robes simples tenues par une fibule à l'épaule. La Rome impériale devient le modèle absolu sous Napoléon Ier.

En architecture, ce mouvement s'exprime par l'adoption du vocabulaire de l'architecture antique : colonnes, frontons, pilastre, proportions harmonieuses, portiques. La volonté de rupture par rapport au style baroque s'y retrouve notamment par l'adoption systématique d'un plan géométrique avec une simplicité des volumes et du décor sculpté.

Le style néo-palladien s'inspire du style de Andréa Palladio, un architecte vénitien de la Renaissance, qui concevait des villas à l'antique, selon l'esthétique des temples romains. Ce style prend son essor à la fin du règne de Louis XV et dure jusqu'au milieu du XIXème siècle.

Comment décrire une architecture ?

A/ Les caractéristiques de l’espace architectural

Un édifice architectural est un objet creux, constitué d'une enveloppe de façades et d'une toiture qui le couvre. Cet objet peut être constitué de plusieurs étages séparés par des planchers. Il contient des espaces intérieurs, espaces de vie où les habitants et leurs activités sont protégés des intempéries.

B/ Les points de vue

L'édifice ainsi défini peut être abordé selon deux points de vue.

1/ De l'extérieur

les volumes, de formes différentes, traduisent ses grandes composantes.

Un édifice architectural est composé d'un ou plusieurs corps de bâtiment, construit entre terre et ciel selon trois séquences principales :

1/ le **soubassement** marque l'assise au sol et assure la liaison physique et visuelle au terrain ;

2/ les **façades**, ensemble des murs qui ferment les volumes, accueillent les percements - portes et fenêtres - assurent la liaison entre les espaces intérieurs et extérieurs et laissent passer la lumière naturelle à l'intérieur. Composées ainsi de pleins et de vides, rythmées selon des systèmes de composition, elles supportent des décors rapportés ou résultant de l'agencement des matériaux ;

3/ le **couvrement** protège le bâtiment. Sa forme et ses matériaux le distinguent des façades. Les gouttières et les descentes évacuent les eaux de pluie.

Relevé de la façade principale, plan de l’architecte Denis Paul, vers 2007, ARCH. MLD

2/ De l'intérieur

L'édifice se comprend en analysant les caractéristiques de ses espaces de vie.

Tout espace comprend un sol, des murs et un plafond. Il est le plus souvent éclairé par la lumière naturelle et s'inscrit dans un tissu existant. Ses composantes ont des dimensions, des proportions (relation entre les dimensions) et sont constituées de matériaux qui caractérisent et qualifient l'espace. La lumière naturelle révèle l'espace intérieur à la vue. Elle pénètre par les percements ou par la façade entière lorsque cette dernière est composée de plusieurs fenêtres et de plusieurs portes en verre.

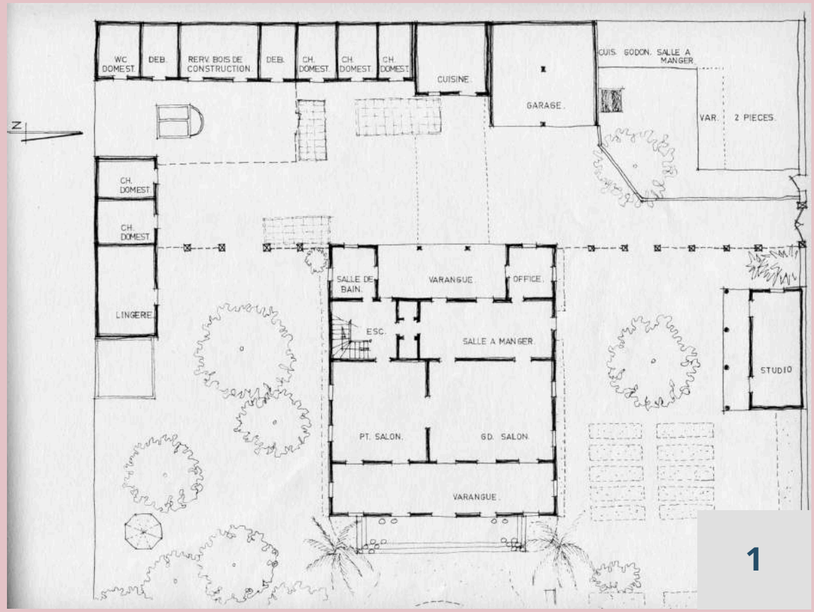

1

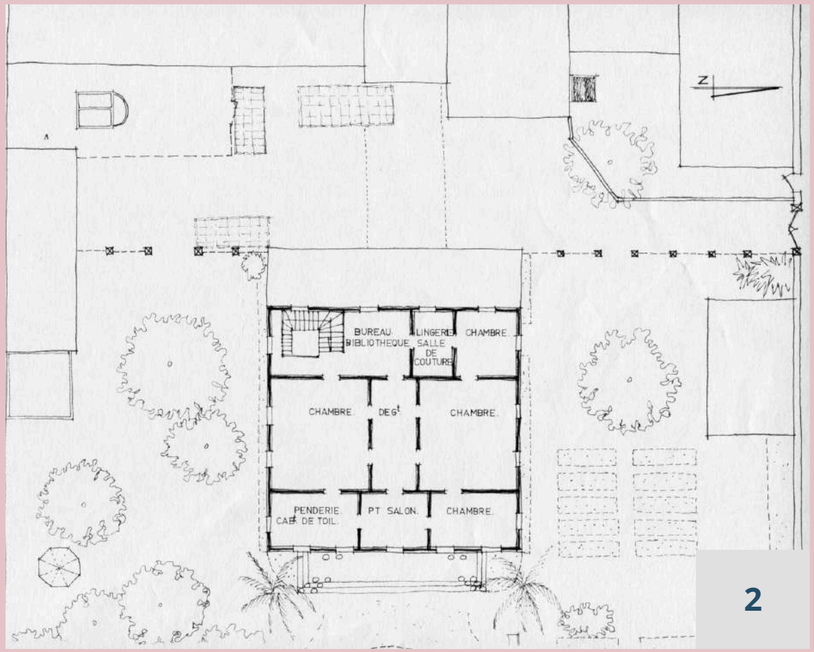

2

1/ Intérieur de la villa en rez-de-chaussée, Plan Trouilloud, vers 1980, ARCH. MLD

2/ Première étage, Plan Trouilloud, vers 1980, ARCH. MLD

C/ Les questions à se poser pour décrire l’architecture d’un édifice

1/ Implantation de l’édifice dans le site

- Comment le bâtiment s’inscrit-il dans le site urbain existant ?
- Est-il isolé ? Aligné à d’autres bâtiments ? Intégré à un ensemble plus vaste ?
- Comment l’espace est-il délimité : limites, clôtures, zones différenciées par les revêtements au sol, propriétés privées ou publiques… ?
- Proche de la voirie ?
- Quelle place et quel rôle occupe la végétation sur le site ?

2/ Le volume et la forme extérieure

- Un ou plusieurs bâtiments constituent l’ensemble architectural ?
- Quelle est sa forme ? Quelles sont ses dimensions ?
- Est-ce que les volumes sont disposés à l’horizontal ou à la vertical?
- Quelles sont les couleurs dominantes ?
- Est-ce que des motifs et ornements structurent la façade ?
- Comment et où entre-t-on dans l'édifice ?

3/ Intérieur du bâtiment

- Comment les pièces sont-elles distribuées les unes par rapport aux autres ?
- Comment circule-t-on à l'intérieur ? Couloirs, espaces de transition, escaliers, rampes… ?
- Quelle est la forme des fenêtres ? Sont-elles verticales ou horizontales ? Hautes ? Basses ?
- Lumière naturelle ou éclairage artificiel ?
- Quels matériaux peut-on identifier au sol ? Au plafond ? Aux murs ?
- La surface du plafond est-elle lisse ou prend-elle des formes variées ?
- Quelle est la hauteur sous plafond ?

Pistes pédagogiques

Cahier d’activités à télécharger
sur le site internet du Musée Léon-Dierx

Télécharger

Dossier pédagogique de la Villa Mas

Conception et rédaction du dossier pédagogique
Brendane Benjamin
Nelcy Ciccoli
Jacky Courtois
Pauline Robin

Crédits photographiques
© Jean-Pierre Woaye-Hune et alii
Toutes reproductions photographiques strictement interdites

Aout 2025

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

MUSÉE LÉON DIERX

RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité